

Bulletin d'informations du CNAFAL

Ce bulletin hebdomadaire ne contient pas les positions du CNAFAL mais des points d'actualité(s) avec des textes pouvant vous être utiles... et il s'agit donc là d'informations brutes non commentées.

Numéro 510

Du

17 avril 2020

au

24 avril 2020

CONSOMMATION

Augmentation :

Le montant de votre loyer peut augmenter tous les ans. Il est possible de calculer votre nouveau tarif, à l'aide d'une grille disponible en ligne.

Calculez l'augmentation de votre loyer

Charges locatives :

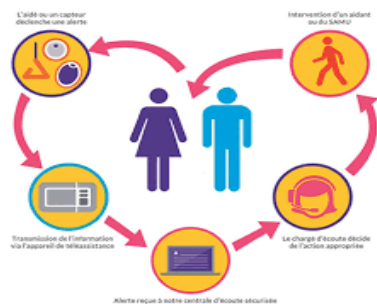
Les charges payées par le propriétaire sont redevables par le locataire, mais ce dernier a le droit de demander des comptes par le biais de pièces justificatives.

Charges locatives ou récupérables : à quoi correspondent-elles et comment les vérifier ?

Téléassistance :

Nos aînés peuvent se faire accompagner par une téléassistance, sous forme de boîtier, utilisable 24h/24h. Mais il vaut mieux étudier les contrats avant de prendre un engagement.

La téléassistance pour les seniors



Garantie :

La garantie légale de conformité, terme souvent méconnu des consommateurs, peut faire l'objet de poursuites en cas de non respect de la législation

Que permet la garantie légale de conformité ?

Pouvoir d'achat :

Afin de ne pas se laisser surprendre par un découvert à la banque, calculez votre pouvoir d'achat en l'espace de 15 minutes.

Calculez l'évolution de votre pouvoir d'achat

CNAFAL
19 rue Robert
Schumann
94270
Le Kremlin Bicêtre

09 71 16 59 05

cnafal@cnafal.net

CONSOMMATION

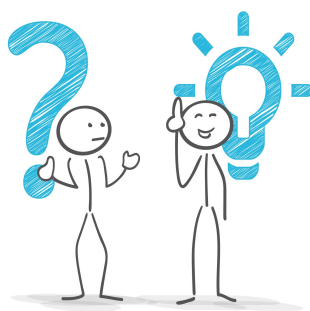
Histoire de logo :

Les femmes enceintes sont alertées contre certains méfaits, par un logo spécifique dont les conseils ne sont pas anodins.

Logo "interdit aux femmes enceintes"

Arnaques et Questions :

La DGCCRF a mis en ligne une foire aux questions traitant de divers sujets : les prix des aliments, la vente des gels hydro-alcooliques, les arnaques qui peuvent naître en ce moment.



Foire aux questions

Energie :

Mediation

Le Médiateur National de l'Energie, adresse un message aux consommateurs qui souhaitent le solliciter ou qui attendent une réponse de la part de ses services. Ces derniers fonctionnent toujours mais pour déposer un dossier, le site Sollen est privilégié en raison des difficultés d'acheminement du courrier.

Actualités du médiateur

Fournisseurs

Comme Engie, en cette période difficile, EDF met en place des mesures exceptionnelles pour aider ses clients. EDF a notamment décidé d'aller plus loin, que les mesures relatives au prolongement de la trêve hivernale. Ainsi, sera suspendue, jusqu'au 1er septembre 2020, toute réduction ou interruption de la fourniture d'électricité et de gaz. Les pénalités de retard pour l'ensemble de ses clients particuliers, sont aussi concernées par ces mesures. De plus, les modalités et échéanciers de paiement pour les clients particuliers qui sont en situation difficile, seront assouplies.

Communiqué de presse d'EDF

Surendettement :

La DGCCRF, dans son Bercy Infos, parle du surendettement, du traitement des dossiers en cours par les services de la Banque de France, et des différentes phases du surendettement.

Surendettement : que faire ?

CORONAVIRUS

Immobilier :

Vos transactions immobilières sont freinées par l'épidémie. Il existe des recours, dont l'INC vous donne les clefs pour endiguer ces problèmes.

Coronavirus - L'impact sur les transactions immobilières

De même, la législation en vigueur pour les copropriétaires, ne peut pas s'appliquer dans les conditions normales.

Copropriété - De grands rendez-vous en 2020

Actualités de l'UNAF0 :

Dans son dernier rapport l'UNAF0 (principal acteur du secteur du logement accompagné), fait état d'une augmentation de la mixité dans ses structures.

Les chiffres de l'UNAF0

Le magazine "Action Habitat" de ce printemps est disponible. Il comporte, entre autres, un dossier sur l'utilité sociale, ainsi qu'un article sur les résidences mixtes.

Action Habitat - Numéro 56

Une pétition est disponible, pour que le gouvernement n'oublie pas les plus démunis en cette période de crise sanitaire.



Chacun chez soi, oui - Chacun pour soi, non

En cas de décès dans les structures d'accueil, il faut suivre certaines procédures. Voici quelques fiches destinées aux dirigeants.

Le décès d'un résidant

Avis du Haut Conseil de la Santé Publique

Conseil français du culte musulman - Avis relatif à la prise en charge du corps d'un patient décédé infecté par le coronavirus

Belle initiative :

Les Petits frères des pauvres, quant à eux, donnent leur soutien aux établissements d'accueil en proposant une aide, à hauteur de 25 000 €.

La Fondation des Petits Frères des Pauvres lance un fonds d'urgence Covid-19

Précarité :

La Fédération des acteurs de la solidarité, dans un communiqué de presse, fait part de son inquiétude quant aux annonces du gouvernement concernant les sommes allouées aux personnes en situation de précarité, qu'elle juge insuffisantes.

Aide exceptionnelle en faveur des personnes en situation de précarité: un geste bienvenu mais trop limité

CORONAVIRUS

Dépistage :

Un recours a été exercé devant le Conseil d'Etat afin de procéder au dépistage systématique et régulier des résidents et personnels des EHPAD, même en l'absence de symptômes du covid-19. La requête portait aussi sur la distribution de matériels de protection, pour le personnel ainsi que la mise à disposition de matériels d'oxygénation pour les résidents qui ne sont pas hospitalisés. Le juge des référés a rejeté la requête sur les deux points, en rappelant les capacités de tests, par jour en progression. Concernant les masques de protection, les personnels des EHPAD sont prioritaires. Compte tenu des moyens dont dispose l'État et des mesures qu'il a déjà prises, le juge n'a pas relevé de carence.

Ordonnance du Conseil D'Etat du 15 avril 2020

Vie carcérale :

Le 17 mars 2020, le Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL), avait alerté la ministre de la Justice sur la situation des établissements pénitentiaires, face aux risques de propagation du COVID-19. Quelques semaines après, elle attire à nouveau l'attention des pouvoirs publics sur la situation inquiétante des prisons.

Des mesures jugées insuffisantes

Société :

L'INSEE publie une première estimation des mouvements de population, qui ont eu lieu en France métropolitaine, après l'annonce du confinement.

Où les Français vivent-ils le confinement ?

Plateforme :

La plateforme participative "Le Jour d'Après" a été lancée le 4 avril 2020, par une soixantaine de parlementaires, de différentes sensibilités politiques et de différents territoires. Créée pour réfléchir durant cette période de confinement, aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'objectif de cette plateforme est de repenser collectivement le modèle de société.

Une consultation citoyenne pour préparer l'après-crise sanitaire

Prévention :

Les personnes présentant un risque de développer une forme grave d'infection de Covid-19, ainsi que les proches vivant à leur domicile, peuvent bénéficier d'un arrêt de travail à titre préventif, afin de limiter leurs déplacements et leurs contacts, comme le prévoit une ordonnance parue au Journal officiel le 16 avril 2020.

Ordonnance n° 2020-428 du 15 avril 2020

Justice :

Entre la grève des avocats et les mesures de lutte contre la pandémie, les tribunaux judiciaires redoutent d'être plus que jamais noyés sous les stocks d'affaires en cours et à venir.

D'une crise à l'autre, les juridictions face à la hausse des stocks d'affaires

Ceux qui rêvent éveillés, ont connaissance de choses qui échappent à ceux qui ne rêvent qu'endormis.

(Edgar Allen Poe 1809/1849)